

**Université de Damas
Institut Supérieur des Langues**

MASTER 2 PROFESSIONNEL/ FLE

**Analyses de discours
Année 2019/2020**

Shireen GHANDOUR
chirinegh@hotmail.com

Envoi n°1/ cours du 17/03/2020

1. Analyses de discours – lecture et expression (Jean-Jacques RICHER)

J.C. Beacco, M. Darot, dans leur ouvrage *Analyses de discours – lecture et expression*, 1984 ont présenté l'analyse du discours comme un relevé des marques énonciatives . En effet, ils donnent une grande importance au recours à l'analyse de discours: « **l'analyse de discours fait maintenant partie intégrante de la « nouvelle » didactique des langues étrangères** ». (1984 : 5). Pour eux : l'approche communicative repose sur la centration sur l'apprenant, sur ses besoins langagiers. Il y a donc nécessité d'analyser les situations cible dans lesquelles l'apprenant aura à évoluer, et donc de faire appel à l'analyse du discours : « **Pour dessiner les objectifs globaux d'un cours de langue, il faut avoir recours à des recherches préalables qui portent sur la situation dans laquelle va s'insérer l'apprentissage (besoins, motivations, attitudes des apprenants vis-à-vis de l'enseignement ; ressources et objectifs de l'institution, etc.). Un tel inventaire concerne aussi les situations de communication-cibles et débouche sur l'analyse de ces pratiques communicatives que l'on veut faire acquérir. Cette analyse de discours [...] est effectuée en amont de toute méthodologie.** » (1984 : 5, *je souligne*). Mais là aussi l'articulation entre les marques discursives dégagées et le contexte social de production, articulation qui est affichée : « En ce qui nous concerne, **il s'agit de mettre en correspondance des textes** et un niveau moins profond (*que celui visé par l'analyse du discours, c'est-à-dire les formations idéologiques*) de leurs conditions de production : **l'événement communicatif.** » (1984), est très peu approfondie et l'analyse du discours (notamment le discours de vulgarisation, le discours de recherche en histoire, les résumés en sciences sociales...) se résume à une sélection « d'éléments lexicaux et grammaticaux récurrents, entrant dans des combinaisons variées qui concourent à donner une coloration particulière aux productions langagières de certains domaines (droit, agronomie, médecine...) » (Darot,1989 : 23) qui sont ensuite rassemblés pour constituer des **matrices discursives**:

« **Analyser du discours** revient à **déterminer la matrice d'une série de textes, délimitée par son appartenance à un même événement communicatif** en mettant en évidence, **par comparaison, des similitudes linguistiques** de texte à texte. » (1984 : 7). « Une **matrice discursive** peut ainsi être constituée **de régularités de nature diverses** :

- ressemblances au niveau macro-structural (présence, absence ou identités d'opérations discursives, c'est-à-dire d'actes de parole, d'opérations cognitives, etc.) ;
- ressemblances au niveau linguistique (présence, absence ou identité de marqueurs pour une opération énonciative donnée, de corrélations entre les différentes opérations énonciatives dans un discours donné. » (1984 : 7)

L'analyse de discours, dans sa version focalisation sur les marques de l'énonciation, sur les opérations énonciatives, a ravalé au rang de mythe la conception de «l'objectivité pure et dure, (de) l'impersonnalité » (Gambier, 1998 : 47) des langues de spécialité.

Par exemple, S. Moirand montre que les traces de subjectivité (modalités, évaluations, etc.) sont très présentes dans les énoncés de spécialité :

- que ce soit dans les « « relations d'affaire » dans les domaines du commerce, de l'artisanat et de l'industrie » (Moirand, 1990 : 52) qui sont en effet traversées de part en part de marques d' « argumentation (au sens de la logique naturelle) dont la visée est d'agir sur l'autre, qu'il s'agisse de communication externe ou interne à l'entreprise, ascendante ou descendante, ou égalitaire » (*Idem* : 53), et qui sont de plus sous-tendues par des rapports de pouvoir : « la communication dans le monde de l'industrie et du commerce ne dissimule pas les rapports de pouvoir ; elle les assume au contraire... » (*Idem* : 57) ;
- ou que ce soit dans les discours scientifiques dont l'objectivité et le caractère essentiellement informatif sont remis en question : « L'analyse linguistique des textes circulant dans une discipline (*scientifique*) particulière remet en question un certain nombre de croyances (*objectivité et pure information*) sur la prétendue particularité des discours scientifiques. » (Moirand, *Idem* : 57).